



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Indice de milieu socio-économique et mécanismes d'allocation des ressources aux écoles

Des changements urgents réclamés

Québec, le 14 mai 2026 – La députée indépendante de Laporte, Isabelle Poulet, a déposé aujourd'hui, à l'Assemblée nationale du Québec, une pétition signée par plus de 4920 personnes réclamant des changements immédiats dans le mécanisme d'allocation des ressources aux écoles du Québec, qui est basé sur un indicateur développé il y a plus de 30 ans, l'indice de milieu socio-économique (IMSE). Cet indice de défavorisation attribue une cote aux écoles, qui influence ensuite l'allocation de certaines ressources particulières et de diverses mesures de soutien, comme celles sur l'ajustement du ratio élèves-enseignants.

Une amélioration sur papier, qui ne reflète pas la réalité

Au cours des dernières semaines, les écoles du Québec, dont une quarantaine à Montréal, ont vu leur indice de défavorisation diminuer. Si, à première vue, cette révision peut sembler une bonne nouvelle, il s'avère qu'elle ne l'est pas, puisqu'elle entraîne une réduction du financement et des ressources accordés à ces établissements. C'est du moins ce que constate le personnel des écoles concernées ainsi que des parents, comme Cynthia Lachance, l'instigatrice de la pétition. Cette mère, dont les enfants fréquentent une école primaire de Longueuil touchée par la modification de l'IMSE, a du mal à s'expliquer que l'école du quartier où elle vit depuis plus de 15 ans recevra moins de financement sous prétexte que son indice de défavorisation s'est amélioré.

Elle constate les besoins criants dans cet établissement et que le personnel est à bout de souffle. C'est dans l'espoir de démontrer au gouvernement la limite de la méthodologie de l'IMSE, ainsi que l'importance de garantir un financement minimal aux écoles défavorisées, qu'elle a proposé à la députée Isabelle Poulet de parrainer sa pétition à l'Assemblée nationale.

Une enveloppe budgétaire devenue insuffisante

Selon la députée, la situation s'explique notamment par le fait que le financement destiné aux écoles défavorisées provient d'une enveloppe budgétaire globale répartie à l'échelle du Québec. Or, dans un contexte où les besoins augmentent dans plusieurs régions de façon simultanée, certaines écoles historiquement reconnues comme défavorisées peuvent voir leur rang décile diminuer, non pas parce que les besoins ont disparu, mais parce que d'autres milieux présentent désormais des indicateurs de défavorisation encore plus élevés.



Des répercussions directes sur les élèves et le personnel scolaire

Bien que la variation de la cote de défavorisation de leur école soit loin des préoccupations des jeunes qui la fréquentent, elle aura des répercussions importantes sur leur quotidien. En effet, l'augmentation du nombre de jeunes par classe, la diminution ou l'abolition des services d'orthopédagogie et de psychoéducation ou le retrait des aides de classe entraîneront des conséquences importantes, autant pour les élèves que pour les enseignants, qui composent déjà avec une réalité difficile. En cette période économique instable, la députée croit que le soutien gouvernemental doit être accru pour les familles, et non le contraire.

Une méthodologie dépassée

La députée déplore également que la méthodologie actuelle repose sur des données territoriales et un nombre limité d'indicateurs, soit le niveau de scolarité de la mère et la situation d'emploi des parents, qui ne permettent pas toujours de refléter fidèlement la réalité vécue dans les écoles québécoises. Elle demande au gouvernement de moderniser rapidement son approche afin d'y intégrer des indicateurs plus représentatifs des réalités sociales, économiques et éducatives actuelles.

En plus de l'instigatrice de la pétition, Cynthia Lachance, les voix de plusieurs personnalités se sont jointes à celle de la députée pour réclamer des changements rapides pour le bien des jeunes du Québec, dont celles des députés de Bourassa-Sauvé et de Gouin, Madwa-Nika Cadet et Gabriel Nadeau-Dubois, de Francis Côté, président de la Fédération québécoise des directions d'établissements d'enseignement, de Mélanie Hubert, présidente de la Fédération autonome de l'enseignement, et de Kathleen Legault, présidente de l'Association montréalaise des directions d'établissement scolaire.

Citations

« L'IMSE est une donnée simpliste qui compte seulement deux variables. Il faut ajouter d'autres variables, garantir un financement stable pour les services aux élèves dans les écoles défavorisées et, surtout, tenir compte de la réalité sur le terrain. Il y a de plus en plus de jeunes dans le besoin et les services doivent suivre. L'enveloppe doit donc être bonifiée. »

Isabelle Poulet, députée de Laporte



« Après une année de compressions dans les écoles, on ne peut pas se permettre une autre rentrée sous le signe de l'instabilité. Dans des centaines d'écoles, des postes seront abolis, les ratios d'élèves par classe augmenteront et des élèves perdront des services dont ils ont besoin, alors que le niveau de pauvreté sera exactement le même que l'an dernier. La ministre doit faire preuve de pragmatisme et mettre tout ça sur pause. »

Gabriel Nadeau-Dubois, député de Gouin

« L'utilisation des données du recensement de 2021 pour établir l'IMSE soulève des inquiétudes, alors qu'elles peinent déjà à refléter les réalités actuelles du terrain. Il est aussi temps de revoir la méthode de calcul de l'indice, alors que plusieurs enfants vulnérables au Québec sont laissés pour compte par la méthodologie actuelle. Quand ces indices déterminent les services offerts aux élèves, on ne peut pas se permettre d'accepter des angles morts. Puisque les outils technologiques existent et que les données à notre disposition se raffinent, il est temps de revoir la base de calcul de l'IMSE. »

Madwa-Nika Cadet, députée de Bourassa-Sauvé

« Je suis la mère d'enfants qui fréquentent une école primaire touchée par les changements liés à l'IMSE. Je fais partie de cette communauté depuis maintenant 15 ans. Au fil des années, j'ai été témoin de nombreux changements : une augmentation marquée des besoins financiers, une demande croissante en services professionnels, davantage de soutien requis pour les élèves en difficulté, ainsi que des besoins accrus d'accompagnement au quotidien. Je vois des enseignantes et des enseignants qui donnent tout, mais qui s'épuisent. Ce qu'on vit sur le terrain montre qu'il y a un décalage entre les indicateurs utilisés pour évaluer les milieux et la réalité vécue dans les classes. »

Cynthia Lachance, mère de trois enfants fréquentant une école de Longueuil

« Alors que l'IMSE est utilisé pour prioriser les endroits où vont les ressources, il est urgent de le moderniser pour assurer un partage équitable des allocations entre les établissements. Il faut qu'il soit géré avec plus de transparence, car la population est en droit de savoir comment on soutient la réussite et la persévérance chez les élèves des milieux défavorisés. »

Kathleen Legault, présidente de l'Association montréalaise des directions d'établissement scolaire

« Les directions et leurs équipes sont un filet social essentiel dans plusieurs milieux. Au-delà des chiffres, des indices et des cotes, il y a des jeunes du primaire qui mangent le matin, qui reçoivent une aide académique précieuse ou qu'on habille pour jouer dehors. Au secondaire, nous gardons des jeunes à l'école en leur faisant découvrir le sport, les arts et, surtout, en leur donnant un peu de ce que les familles ne peuvent toujours donner. »

Francis Côté, président de la Fédération québécoise des directions d'établissements d'enseignement

« Ce changement d'indice bouleversa le quotidien d'une centaine d'écoles situées sur les territoires de la Fédération autonome de l'enseignement. Celles qui sont décotées verront diminuer, voire disparaître des services spécialisés et des mesures de soutien qui leur permettaient de répondre aux besoins complexes de leurs élèves. Cette situation affaiblira des milieux déjà précaires, tout simplement parce que d'autres milieux le sont davantage.

Dans certains cas, c'est près de la moitié de l'équipe-école qui pourrait changer, ce qui déstabilise grandement les milieux, le personnel et leurs élèves. C'est dramatique ! La ministre LeBel argue que des sommes transitoires sont disponibles, mais celles-ci sont déjà utilisées à d'autres fins depuis plusieurs années. Madame LeBel doit les bonifier dès maintenant ! »

Mélanie Hubert, présidente de la Fédération autonome de l'enseignement

– 30 –

Source :

Brigitte Mercier
Bureau de la députée de Laporte
514 795-3728

Pour informations :

Catherine Escojido
Conseillère aux communications, AMDES
514 927-8807

Élodie Lacroix
Directrice des communications, FQDE
514 918-7855

Marie-Josée Nantel
Conseillère aux communications, FAE
514 709-7763